

260. *Chahutuanu*. S'étend depuis le terrain de *Utautia* jusqu'à celle d'*Omaomao* *Opuraino* sur environ dix huit brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Deve* jusqu'à celle encore d'*Omaomao* *Opuraino* sur environ vingt brasses. *Asai Uheru-u-Fatino* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Asai Uheru-a-Fatino*

261. *Ohaiapapa*. S'étend depuis le terrain de *Utautia* jusqu'à la limite de *Utehitu* sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Uahivai* jusqu'à celle de *Etata* *Uamaru* sur environ cinquante brasses. *Asai Uheru-a-Fatino* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Asai Uheru-a-Fatino*

262. *Taavivivi*. S'étend depuis le terrain de *Etata* *Uamaru* jusqu'à celle d'*Omaomao* *Opuraino* sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Fatino* jusqu'à celle de *Uahivai* sur environ seize brasses. *Uairau-a-Utautia* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uairau-a-Utautia*

263. *Uetara*. S'étend depuis le terrain de *Utehitu* jusqu'à celle de *Uahivai* sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Omaomao* jusqu'à la limite de *Utehitu* sur environ cent brasses. *Uairau-a-Utautia* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Uairau-a-Utautia*

264. *Ueapa*. S'étend depuis le terrain d'*Omaomao* *Opuraino* jusqu'à celle de *Uahivai* sur environ soixante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Utautia* jusqu'au sommet de la montagne sur environ trois cent brasses. *Hurua-a-Ueva* est le propriétaire de ce terrain.

Signé: *Hurua-a-Ueva*

265. *Taavivivi*. S'étend depuis le terrain de *Uahivai* jusqu'à